

CIRCULAIRE

DESTINATAIRES : CORRESPONDANTS DE LA CPS

COPIE : MINISTÈRES DE LA JEUNESSE ; DE LA CONDITION FÉMININE ; DE L'ÉDUCATION ; DE L'AGRICULTURE ; DES PÊCHES ; DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI ; DE LA JUSTICE ; DES SPORTS ; ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

SERVICES NATIONAUX DE LA STATISTIQUE

ORGANISATIONS MEMBRES DU CORP, ORGANISMES DES NATIONS UNIES, PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT ET BAILLEURS DE FONDS

CONSEIL DE LA JEUNESSE DU PACIFIQUE, CONSEILS NATIONAUX DE LA JEUNESSE, ORGANISATIONS RÉGIONALES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

DATE : 20 MARS 2024

INTRODUCTION

- 1) La CPS rappelle ci-après les communications précédentes concernant l'élaboration du prochain Cadre océanien pour l'épanouissement de la jeunesse et la Conférence des ministres de la Jeunesse du Pacifique (prévue en septembre 2024), ainsi que les consultations et les réunions connexes :
 - a) Annonce de réunion de la CPS n° 23/92, référence : PRO 144/1/8 ;
 - b) Annonce de réunion de la CPS n° 224/09, référence : PRO 144/1/8 ;
 - c) Réunions d'information organisées par la CPS les 6 et 7 février 2024 pour les mécanismes nationaux en faveur de la jeunesse ;
 - d) Réunion d'information organisée par la CPS le 8 février 2024 pour le CORP, des organismes des Nations Unies et d'autres partenaires du développement ; et
 - e) Réunion d'information organisée par la CPS le 14 mars 2024 pour le Conseil de la jeunesse du Pacifique, les conseils nationaux de la jeunesse et les organisations régionales de la société civile.

- 2) Vous trouverez ci-joint une note d'information à des fins de mise à jour des communications susmentionnées.

NOTE D'INFORMATION

- 3) Un changement de calendrier est proposé dans la note d'information ci-jointe par rapport à la méthode présentée lors des réunions d'information tenues les 6, 7 et 8 février et le 14 mars.

- 4) Comme indiqué dans la note d'information ci-jointe, la CPS propose désormais ce qui suit :
 - a) Axer l'année civile 2024 sur la consultation des parties prenantes, en vue de soumettre à la Conférence des ministres de la Jeunesse du Pacifique les éléments suivants pour examen et décision par Mesdames et Messieurs les Ministres :
 - les priorités proposées en ce qui concerne la jeunesse océanienne et les mesures proposées pour les concrétiser (selon l'éclairage apporté par les consultations des parties

prenantes) et orienter le prochain Cadre océanien pour l'épanouissement de la jeunesse ;
et

- les solutions proposées pour la création d'un mécanisme de redevabilité en vue de la mise en œuvre du prochain Cadre océanien pour l'épanouissement de la jeunesse (selon l'éclairage apporté par les consultations des parties prenantes).

b) À la suite de la Conférence des ministres de la Jeunesse du Pacifique et en fonction des décisions prises par Mesdames et Messieurs les Ministres :

- concevoir le prochain Cadre océanien pour l'épanouissement de la jeunesse en y intégrant les priorités définies pour ce qui concerne la jeunesse océanienne et les mesures prévues pour les concrétiser ; et
- créer un mécanisme de redevabilité en vue de la mise en œuvre du prochain Cadre océanien pour l'épanouissement de la jeunesse.

ÉLÉMENTS À COMMUNIQUER

5) La CPS vous prie de bien vouloir lui communiquer les éléments suivants :

- a) vos observations relatives à la note d'information ci-jointe ; et
- b) le nom des représentants désignés pour faire partie du Groupe consultatif technique, qui fournira des conseils et une assistance techniques pour les travaux susmentionnés.

6) La CPS souhaiterait recevoir ces observations et le nom des personnes désignées au plus tard le **vendredi 19 avril 2024**.

Veillez adresser vos observations, le nom des personnes désignées et vos éventuelles questions à Mme Arieta Matalomani, Cheffe d'équipe, Sociétés inclusives et équitables, Division droits de la personne et développement social de la CPS, à l'adresse suivante : arietam@spc.int ; (+679) 3379 261.

Sincères salutations,

Paula Vivili
Directeur général adjoint – Sciences et capacités